

et obligations, ainsi que l'emploi de cet argent. Si la ligne vaut \$5,000,000 par année pour le Gouvernement, nous voulons le savoir. Nous ne voulons pas prendre à Mackenzie et Mann une propriété valant \$100,000,000, sans les indemniser. Nous avons besoin de savoir combien la compagnie a obtenu d'argent et combien elle en a dépensé.

L'hon. M. REID: Je crois que tous ces renseignements ont été fournis au bureau d'arbitrage à Toronto. J'essaierai de fournir tous ceux qui m'ont été demandés.

(Rapport est fait du projet de loi).

### 3e LECTURE

Après examen sommaire en comité général, de divers projets de loi d'intérêt privé:

Le 1er (bill n° 44), déposé par M. Green, concernant la compagnie du chemin de fer de Kettle-Valley;

Le 2e (bill n° 47), déposé par M. Crowe, confirmant une convention conclue entre la compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria and Eastern et la compagnie du chemin de fer Northern-Pacific;

Le 3e (bill n° 45), déposé par M. Boys, concernant la compagnie de chemin de fer Nipissing-Central;

Le 4e (bill n° 36), déposé par M. Frripp, concernant la compagnie de transmission d'Ottawa à Montréal, limitée;

Le 5e (bill n° 46), déposé par M. Buchanan, concernant la United Grain Growers, Limited, ci-devant la Grain Growers' Grain Company, Limited.

Le bill (n° 24), déposé par M. Frripp, concernant la compagnie du canal de Montréal, à Ottawa et à la baie Georgienne.

### 2e LECTURE

Du projet de loi (bill n° 67), déposé par M. Manion, concernant la compagnie du pont et du terminus international.

### QUESTIONS.

Les questions comportant réponse de vive voix sont précédées d'un astérisque.

#### LE PERCEPTEUR DES DOUANES A RIVER-POINT (N.-E.).

M. DUFF demande:

1. Qui est percepteur des douanes à River-Point, Nouvelle-Ecosse?

2. A-t-il été nommé par la commission du Service civil?

3. Dans l'affirmative, quels moyens cette commission a-t-elle pris pour obtenir les renseignements nécessaires concernant les qualités que

[M. Currie.]

doit posséder une personne qui occupe cette position?

4. Y a-t-il eu d'autres candidats à cette position?

5. Pourquoi a-t-on fait ce choix?

L'hon. M. BURRELL (secrétaire d'Etat):

1. Le capitaine Elisha Wentzel.

2. La commission du service public a autorisé cette nomination à titre provisoire.

3, 4 et 5. Pas de renseignements.

#### L'AUDITEUR GENERAL.

L'hon. sir SAM HUGHES demande:

1. John Fraser est-il auditeur général du Canada? Quel est son traitement?

2. A. A. Fraser est-il employé au bureau de l'auditeur général? Dans l'affirmative, quel est son traitement? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?

3. Ethel Fraser est-elle employée au bureau de l'auditeur général? Dans l'affirmative, quel est son traitement? Est-elle la fille de l'auditeur général du Canada?

4. A. J. Fraser a-t-il touché certaine somme par l'intermédiaire du bureau de l'auditeur général pour services relatifs à la dernière élection, ou certaines sommes lui ont-elles été dues à ce sujet? Dans l'affirmative, quelles sont-elles? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?

5. W. A. Fraser est-il employé au ministère de l'Agriculture? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?

6. H. J. Fraser est-il employé au ministère des Postes? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?

7. R. J. Fraser est-il employé au ministère des Affaires navales? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?

8. Quelles sommes des deniers publics ont été respectivement payées à John Fraser et à A. A. Fraser pour frais de voyage au cours des deux années closes le 31 décembre 1917?

L'hon. M. BURRELL (secrétaire d'Etat):

1. (a) Oui; (b) \$5,000 de traitement annuel.

2. (a) Oui; (b) \$125 d'appointements mensuels pour travail se rattachant au paiement des comptes d'élection. C'est un avocat qui exerce le droit depuis dix ans. (c) Il n'existe aucun renseignement dans les archives du bureau.

3. (a) Oui. Elle a été nommée par la commission du service public en 1911, après être sortie victorieusement de l'épreuve du concours public; (b) \$1,200 d'appointements annuels; (c) nul renseignement au bureau.

4. (a) Oui; (b) \$30 à titre de recenseur à la dernière élection, et \$205 pour le recensement et l'enregistrement des suffrages des soldats. Compte certifié par le président général d'élection; (c) nul renseignement au bureau.

5. (a) Oui; (b) \$2,100 d'appointements annuels; (c) c'est un des fils de l'auditeur général.

6. Non.

7. (a) Oui; (b) \$1,700; (c) oui.